MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 MARS 2024

Présents : Michèle ANDRE –Mickaël BOUCHE **-** Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Ghislain FONDEVILLA - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX - Fidel RUBIO MAZARIO

Procurations : Guy DREYER à M. Gérard ROUX - Chantal POISSON à Mme Anna CHANGEUX- Charlotte PEREFARRES à M. Ghislain FONDEVILLA

Absents : Julien ARNAUNE - Adeline MINATCHY

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h00

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
	Deux intervenants de La Poste, (commercial et organisation), nous ont présenté la certification des adresses postales de notre commune, ces adresses certifiées seront transmises aux divers institutions (impôts, edf, etc..), cette homogénéisation des bases de données sera faite directement par la poste pour certaines ou par les usagers pour d'autres.	
	Mme Zorba nous a présenté son association et son projet de Ressourcerie, Repair Café, elle est à la recherche d'un local d'au moins 200 m².	
Approbation P.V.	Nous avons approuvé les P.V. du : • 26 janvier 2024	C 0 A 0 P 13
Certification des adresses postales	Le coût de cette certification est de 990€ H.T. Mme Bron ne prend pas part au vote étant employée par la Poste	C 0 A 0 P 12
Projet Recyclerie	Un local pourrait être disponible aux ateliers, avec un changement de destination. Le conseil municipal ne donnera pas suite à cette demande mais pourra l'aider dans ses recherches.	

Ajout à l'ordre du jour	La Fondation du Patrimoine solde ses subventions pour un montant de 14400€ et a reçu un don de 2612,24€. Nous devons faire une délibération pour accepter ce don. Nous devons aussi renouveler notre adhésion à cette association, 100€.	C 0 A 0 P 13 C 0 A 0 P 13
Coupe affouagère 2024	Pour l'année 2024, les coupes dans la forêt de Lez étaient réservées aux habitants de Lez et celles dans la forêt de St-Béat, aux habitants de St-Béat. Les habitants de St-Béat ont déposées six demandes, trois sont recevables. L'O.N.F. propose des travaux sylvicoles pour un montant de 6850€, dans la forêt de Lez, ces travaux ne seraient pas nécessaires si toutes les coupes affouagères se faisaient à Lez cette année, ce qui nous permettrait une économie.	C 0 A 0 P 13
Autorisations pistes forestières	Les résidents à l'année de notre commune, âgés de 75 ans et plus pourront demander une carte, les autorisant à circuler, en voiture sur les pistes forestières, du 15 mars au 15 octobre. Les cartes sont nominatives et la titulaire ou le titulaire devront être présent dans le véhicule.	C 0 A 0 P 13
Proposition échange de terrain à Lez	L'acheteur de la maison au 40 Place de l'Ancien Chargeoir, souhaite acquérir le chemin devant sa maison, entre les parcelles 240 – 250 – 530. Ce chemin devra passer du domaine public au domaine privé de la commune. L'acheteur propose la rétrocession de la parcelle 246, nous ne donnons pas suite à cette proposition. Cette parcelle sera cédée à l'euro symbolique, les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par l'acheteur.	C 0 A 0 P 13 C 0 A 0 P 13
Inventaire voies communales	La commune souhaite analyser et réorganiser la voirie communale pour mettre en adéquation son statut juridique avec l'usage qu'en font ses habitants, les finances publiques et les perspectives de développement de la commune. Cela permettra de revaloriser notre dotation de l'état qui est fonction du kilométrage de voirie. Le devis du Cabinet de Géomètres-Experts COMMINGEO d'un montant de 3400€.	C 0 A 0 P 13
Demande subvention, voyage scolaire des 5ème du collège	Le collège sollicite une aide afin que les élèves de 5èmes du collège puissent partir en voyage scolaire à Santender. Quatre enfants de la commune de Saint-Béat-Lez sont concernés par ce voyage. Le conseil municipal décide de donner une subvention de 50€ pour chaque enfants soit un don de 200€ au FSE.	C 0 A 0 P 13

Renouvellement contrat de destruction des nids de frelons asiatiques	La société SASU MISSION DRONE SF nous propose le renouvellement de son contrat de destruction de nids de frelons asiatiques pour l'année 2024. Ce contrat est valable sur la commune et la voie publique mais aussi chez les particuliers, la souscription à celui-ci s'élèverait à 840€ TTC pour 2024, pour un nombre illimité d'interventions à n'importe quelle hauteur**.** Ce contrat concerne *uniquement* la destruction des frelons asiatiques (espèce nuisible et invasive contrairement aux guêpes et frelons européens qui, eux, sont nécessaires à notre écosystème). Le coût de destruction des nids de guêpes et frelons européens qui peuvent gêner, reste à la charge des requérants. L'intervention aura lieu uniquement si le nid est localisé précisément Le contrat ne prévoit pas de rechercher le nid en cas de présence de frelons asiatiques dans un secteur.	C 0 A 0 P 13
SDEHG : Mise en place d'un coffret. Création d'un éclairage public.	Mise en place d'un coffret prise pour les différents évènements culturels, comprenant : - Création d'une extension de réseau basse tension sur environ 310 mètres avec pose d'un coffret prises en limite d'accès de la grotte. Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge sera de 30 492€, elle sera financée par un emprunt auprès du SDEGH soit environ 3000€ par an, pendant 12 ans Création d'un éclairage public pour le cheminement piétonnier jusqu'au château: -Création d'un réseau éclairage public sur 250 mètres pour le cheminement piétonnier : -Mise en place d'un coffret de commande avec pose d'une horloge astronomique pour coupure à partir de 1h du matin. Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge sera de 38 326€, elle sera financée par un emprunt auprès du SDEGH soit environ 3700€ par an, pendant 12 ans	C 0 A 0 P 13
Projet 2024 : Avancement Bourg Centre. Travaux maçonnerie	La C.C.P.H.G validera le contrat le 04/04/2024. Madame le Maire présente le devis de l'entreprise Le Toss pour un Escape Game au Château de Saint-Béat afin de dynamiser le village. Le montant HT est de 8943€, l'équilibre financier de ce jeu sera obtenu par la vente de 200.	C 0 A 0 P 13

	Une offre de stage a été faite par une étudiante en 3ème année de licence en communication et langues, elle s'occupera de la promotion de ce jeu.	
Subvention aux associations.	Comité des Fêtes : 2000€ Association pétanque : prise en charge du fioul Association Marbre et Arts10000€, Pour rappel : cette subvention a été validé dans un précédent conseil municipal. A.P.E. : 500€ S.A.M.A.I.D. : 1500€ Trail Mourtis : 500€ Amical Sapeur-Pompier : 0€ Association Archer du Haut-Comminges : 0€ Association Vivre Travaillé : 0€ Association Accident de la vie : 0€	C 0 A 0 P 11
Permanence bureau de vote, élection du 9 juin 2024	Nous recueillons les disponibilités des présents au conseil et attendons celles des absents.	
	Questions diverses	
	Mme le maire demande un volontaire pour prendre contact avec le vendeur pour régulariser sa situation, M. Bouche est volontaire.	
	Une porte ouverte du collège sera organisé le 23 mars de 9h à 12h.	
	Mme André suggère de nous inspirer de la « petite plage » aménagée à Loudenvielle pour réfléchir au projet de reconstruction du restaurant au lac de Gery. Elle souhaite que nous puissions planifier la peinture des bancs pour cette automne.	

Fin de séance à 24h15 heures.

Le secrétaire **Mme le Maire**

Gérard ROUX Anna CHANGEUX